

1 - Renseignements -

Les Classes à horaires aménagés

Les Classes à horaires aménagés musique ou danse s'adressent à des élèves motivés par un double cursus qui leur permet de recevoir, en complément de la formation générale scolaire, une formation spécifique dans le domaine de la musique ou de la danse.

Effectifs 2017-2018

Une centaine d'élèves sont scolarisés en CHAM-CHAD tous les ans au collège Claude-Debussy et au conservatoire.

Horaires aménagés

L'emploi du temps est élaboré en étroite concertation avec le CRD, prévoyant des aménagements horaires.

Cursus scolaire

Choix des langues compatibles avec les classes CHAM-CHAD.

Le choix d'options (latin, grec...) n'est pas compatible avec le cursus CHAM-CHAD.

Classes	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
LV1 anglais
LV2 espagnol, chinois ou allemand		.	.	.

L'enseignement

Un projet artistique et pédagogique fort.

- Découvrir et apprendre un répertoire favorisant l'ouverture aux différents univers de la musique et de la danse.
- Offrir à chaque élève la possibilité d'assister toute l'année à une programmation culturelle de haute qualité et variée.
- Préparer plusieurs représentations publiques, réparties sur l'année et témoignant du travail accompli par les élèves.

Des personnels expérimentés

Une équipe enseignante au conservatoire et au collège, travaillant en concertation, adaptée à la formation spécifique des élèves musiciens et danseurs.

Un enseignement spécialisé

Cours au conservatoire

- De formation musicale générale, de pratique vocale et instrumentale individuels*.
- Collectifs d'ensembles vocaux et instrumentaux.
- De danse classique et contemporaine en CHAD.

Un accompagnement artistique renforcé au collège

- Développement de la créativité de l'élève par l'improvisation collective ou individuelle.
- Des ateliers vocaux pour approfondir la formation soliste et polyphonique.
- Travail de mise en espace du groupe visant à l'expressivité des chants et la cohérence de l'énergie collective.
- Des EPI directement liés à la pratique artistique.

*

Voix : maîtrise et technique vocale. Cordes : violon, alto, contrebasse, violoncelle. Vents : flûte à bec, flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone, basson, trompette. Claviers et instruments polyphoniques : clavecin, guitare, guitare jazz, percussion, piano.

2 - Inscriptions 2018 -

Inscriptions

À partir de février : demande de dérogation obligatoire pour tous les candidats.

La procédure est double

1 | Demande de dérogation auprès de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale des Yvelines, même pour les élèves sectorisés au collège Claude-Debussy.

Dossier à retirer auprès du directeur de l'école et à envoyer à l'inspection académique des Yvelines, 19 avenue du Centre, 78280 Guyancourt, lors de la demande d'inscription en 6^e.

2 | Dossier CRD : version papier sur place ou téléchargeable sur les sites du collège, du conservatoire et sur le site de la Ville, pages du conservatoire.

Date limite du dépôt du dossier au CRD : 4 avril 2018.

Dates importantes - saison 2018

1 | Mardi 13 février à 18h30

Réunion d'information sur les CHAM-CHAD au collège, avec présentation de la section et des équipes.

2 | Mardi 19 juin à 20h30

Spectacle de fin d'année des élèves au théâtre Alexandre-Dumas. Jardin des arts - place André-Malraux. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Audition et entretien au CRD (pour les candidats extérieurs musique et danse)

Mercredi 11 avril 2018. Des convocations individuelles seront adressées aux candidats. En mai une commission départementale académique établit la liste définitive des élèves admis en CHAM-CHAD.

INFOS PRATIQUES

À Saint-Germain-en-Laye
Collège Claude-Debussy
Principal : Xavier Marciniak
31 rue Alexandre-Dumas
01 39 21 00 39
07812051@ac-versailles.fr

Horaires

8h10 (ouverture de l'établissement).
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h25-18h.
Mercredi : 8h25-12h30.

APEC

Une association de parents des élèves du conservatoire dynamique et impliquée.

apec.saintgermain@laposte.net

Conservatoire à rayonnement départemental
Claude-Debussy (CRD)

Directeur : Gilles Dulong
3 rue du Maréchal-Joffre
01 30 87 21 65

contact@crd-saintgermainenlaye.fr
www.saintgermainenlaye.fr
(puis lien vers le conservatoire)

Horaires

en période scolaire
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13h-21h.
Mercredi : 9h-21h, samedi : 9h-20h.
Pendant les vacances scolaires
Du lundi au vendredi : 13h15-16h45.
(Le collège est à moins de 15 mn à pied du conservatoire).